



# La Tribune

**mardi**  
SHERBROOKE  
22 juillet 1997  
88e ANNÉE - No 129  
0,65 (WEEKEND: 1,75\$) Plus taxes

Pour tout vendre il vous faut...  
Les petites annonces  
**La Tribune**  
**564-0999**

## L'épicerie 24 heures par jour

Un supermarché de Magog ouvre une brèche dans le secteur de l'alimentation en Estrie

Gilles FISETTE  
Sherbrooke

Le secteur de l'alimentation, où la concurrence est de plus en plus vive, connaît un nouveau phénomène dans la région estrienne: l'ouverture des supermarchés 24 heures par jour, 7 jours par semaine.

C'est à Magog qu'on retrouve le

premier commerce à appliquer ce nouvel horaire. Depuis une semaine, le Marché IGA Couture et Roy est ouvert en permanence, jour et nuit. Il s'agit d'un geste isolé pour l'instant, mais qui risque fort de s'étendre à la vitesse d'une tache d'huile sur l'eau.

Ce marché IGA imite ainsi des marchands d'alimentation de Montréal et de Québec, mais il crée un précédent en Estrie. Le geste se situe dans le sillage

des bouleversements que vit le secteur de l'alimentation, qui a déjà connu un prolongement des heures d'ouverture, à tous les jours, et qui assiste maintenant à l'arrivée des hypermarchés et, même, des cybermarchés (l'épicerie par Internet).

«Il y a beaucoup de gens qui finissent de travailler au cours de la nuit dans les usines et à l'hôpital, tout près, explique le propriétaire du IGA à Magog, Gilles Roy. Je crois qu'il y a une clientèle potentielle pour ce type de service. D'ailleurs, je m'attends à être imité par d'autres, rapidement.»

Il est trop tôt pour vérifier la réponse du public mais une chose est sûre, note le commerçant, l'ouverture permanente n'entraîne pas d'impact sur les coûts fixes, comme les dépenses en électricité. Toutefois, pour assurer une soixantaine d'heures supplémentaires

d'ouverture, il a dû embaucher.

Le geste de ce marché IGA risque fort bien d'être imité.

Au Marché Métro Dunan, à Sherbrooke, le propriétaire, Jean-Paul Beauvais, explique en effet que le sujet est à l'étude et qu'il y a une bonne probabilité d'ouverture permanente à compter de l'automne, soit dans

**L'épicerie... (suite en A2)**

### Herbe à poux



La guerre est ouverte! (A2)

### Économie

La grève est finie chez Graybec (B3)

### Pont Joffre



La démolition va bon train (A3)

### Les sports



**8 4**

Météo / A2



## SON FILS A ÉTÉ HEURTÉ À MORT PAR UNE AUTO

# LE CONDUCTEUR RÉCLAME DES FRAIS DE RÉPARATION!

Claude PLANTE  
Saint-François-Xavier-de-Brompton

Moins de trois mois après l'accident qui a coûté la vie à l'un de ses fils, Sylvain Marcoux vient de recevoir une lettre du conducteur impliqué dans l'accident qui lui réclame la totalité des frais de réparation de sa voiture endommagée par l'impact.

Ce dernier réclame plus de 2000 \$ à M. Marcoux, un résident de Saint-François-Xavier-de-Brompton où, le matin du 25 avril, trois jeunes cyclistes ont été happés sur la route 249 en se rendant à l'école primaire locale. Frédéric Marcoux, 12 ans, a perdu la vie. Son frère cadet Ludovic, huit ans, a pu s'en tirer, mais a gardé des séquelles.

«Je trouve ça inhumain», lance le père des petits, outré de cette correspondance reçue vendredi dernier. «J'en suis tout bouleversé. Ça ne se fait pas! Habituellement, ce sont les compagnies d'assurances qui se chargent de ça. Là, sa lettre n'a même pas de copie conforme expédiée à ma compagnie d'assurances.»

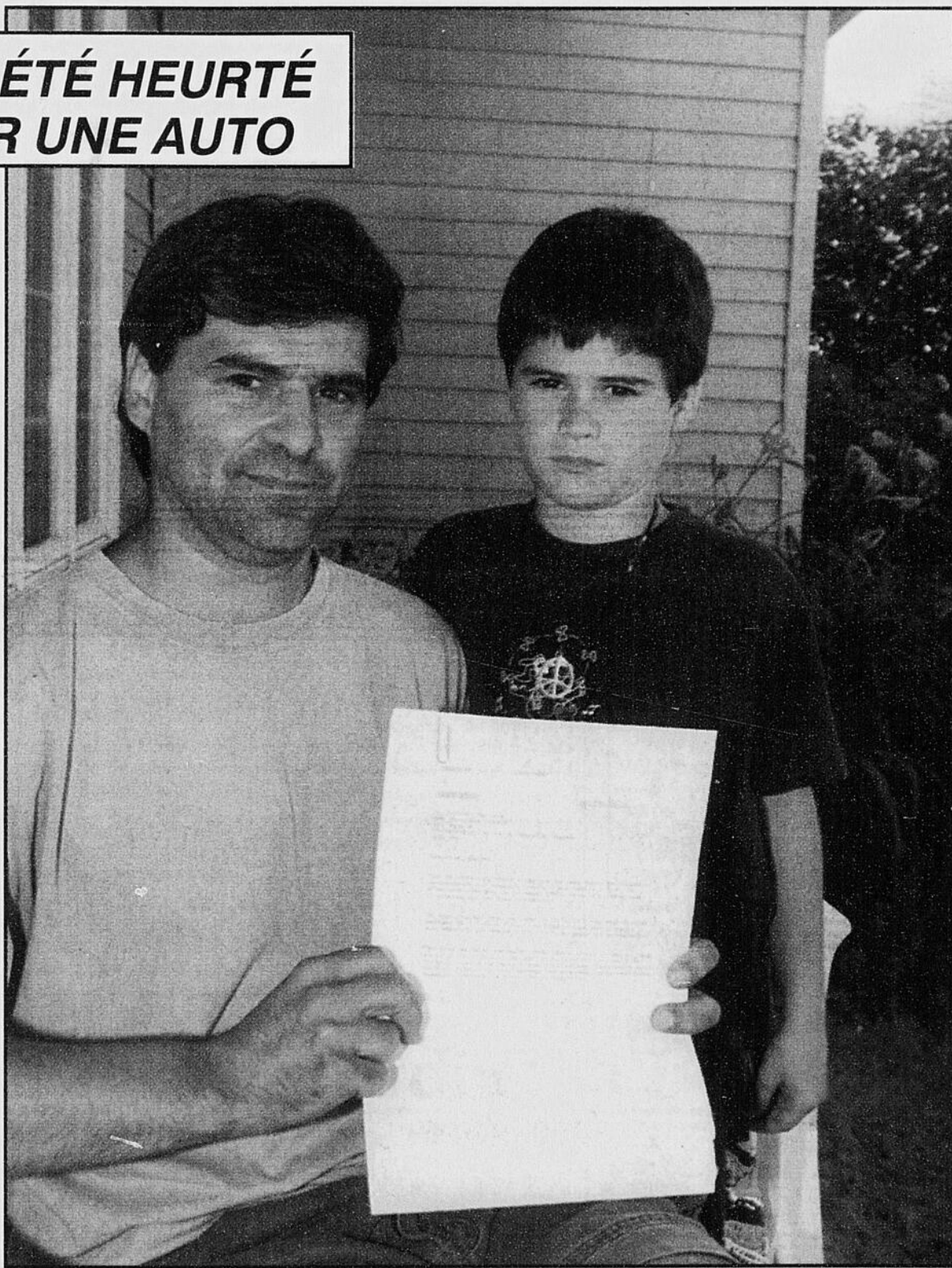
«Je ne sais pas pourquoi il a fait ça. Je n'ai pas eu d'autres communications avec lui. C'est la seule fois. Je suis bien embêté. C'est en revenant de vacances que j'ai reçu cette lettre. Je ne m'attendais pas à ça.»

Cette lettre fait probablement suite à celle que M. Marcoux a fait parvenir au conducteur, un résident de Saint-Gregoire-de-Greenlay, et à sa compagnie d'assurances à la fin juin, afin de réclamer les dommages sur les bicyclettes.

Entre autres frais, le conducteur réclame «le coût de la réparation du frein avant gauche de sa voiture, intervient le défendeur. A ce que je sache, il a frappé les enfants sur le côté droit de sa voiture...»

«Sa lettre est semblable à celle que je lui ai envoyée pour les bicyclettes. Il utilise quasiment les mêmes mots. C'est ma compagnie d'assurances qui m'a dit qu'on devait fonctionner de la sorte.»

En plus de devoir vivre avec la souffrance de la



En compagnie de son fils Ludovic, Sylvain Marcoux montre la lettre de réclamation que vient de lui faire parvenir le conducteur impliqué dans l'accident du 25 avril dernier dans lequel Frédéric, un autre de ses fils, a péri.

perte de son enfant, M. Marcoux jure que toute la lumière n'a pas été faite dans ce dossier. Il soutient que les policiers de la Sûreté du Québec, chargés de l'enquête à la suite de la tragédie, auraient pu fouiller davantage afin d'éclairer les circonstances de cette affaire.

L'accident fatal du 25 avril avait semé l'émoi dans la petite communauté de Saint-François. Il s'était produit non loin du rang VI, où habitent les trois enfants impliqués et un quatrième jeune cycliste.

**Une enquête à revoir? (A3)**

## La tragédie du funiculaire de Québec était prévisible

Pierre APRIL  
Québec (PC)

Un câble non-conforme, un entretien défectueux et une conception incompatible ont occasionné l'accident du funiculaire de Québec, le 12 octobre 1996, entraînant dans la mort Mme Helen-Chrystine Toombs de Londres et M. Maurice Therrien de Granby et causant des blessures graves à 14 autres personnes.

L'enquête du coroner démontre clairement par ailleurs que le système de freinage n'a pas fonctionné de façon adéquate, que l'état des rails de guidage et leur conception ou leur installation était incompatible avec le type de freins d'urgence.

«La rupture des câbles était prévisible», a noté, hier, le coroner Yvan Turmel en déposant son rapport. «Le critère

de réduction du diamètre (due à l'usure) des câbles, a-t-il indiqué, était à lui seul suffisant pour commander leur changement ou la mise hors service de l'équipement.»

De plus, les câbles de suspension étaient inappropriés puisque non-galvanisés et présentaient un coefficient de sécurité inférieur au minimum requis dans de telles installations.

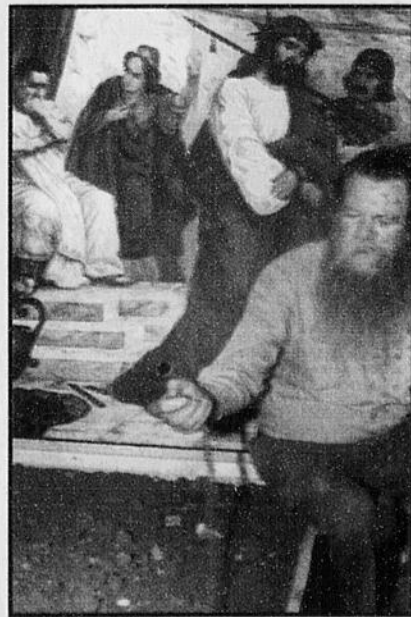
«Ces câbles, a précisé le coroner, auraient dû être changés depuis de nombreux mois comme en fait foi l'expertise effectuée.»

Sans accuser qui que ce soit de négligence criminelle, puisque la Loi ne le permet plus depuis 1985, le coroner a tout de même recommandé à Otis-Canada Inc et à ses dirigeants de même qu'à la compagnie québécoise Alpin-Otis Ltée qui assure l'entretien du funiculaire du Vieux Québec depuis 1964 «de bien vouloir faire diligence auprès

de son personnel (inspecteurs, superviseurs, mécaniciens d'entretien) afin que soit mis en fonction de façon obligatoire et convenante leur code de procédures qui devrait être considéré maintenant par l'ensemble de la compagnie comme étant un code d'honneur et d'éthique.»

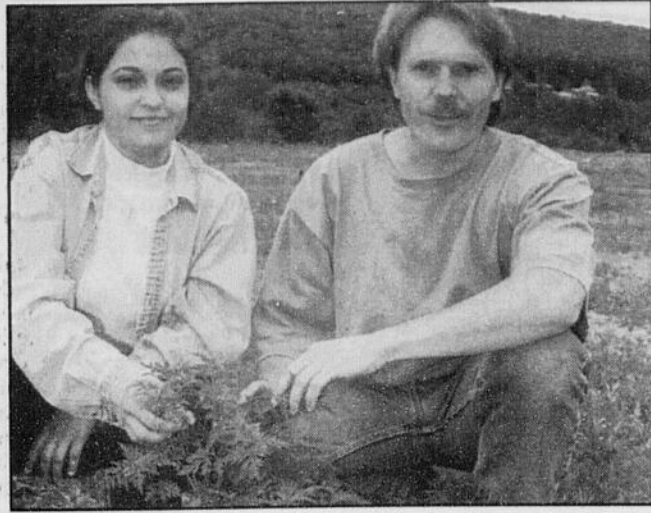
La deuxième recommandation utile s'adresse au ministère du Travail, responsable de la Régie du bâtiment et de l'inspection de ce type d'installations. Le coroner lui demande de modifier la Loi sur la sécurité dans les édifices publics afin d'y inclure une disposition spécifique aux funiculaires de la province de Québec et une réglementation précise concernant leur inspection.

Le coroner a été bouleversé de constater toutes ces négligences qui ont mené à la catastrophe. «Ça m'a choqué, a-t-il dit. En lisant le rapport on se rend compte que ça allait pas bien, que ça fonctionnait mal.»



**L'inventeur Saint-Germain importe de la... Terre sainte (B1)**

# Sherbrooke déclare la guerre à l'herbe à poux



La Ville de Sherbrooke s'attaque à l'ambrosia, ou herbe à poux, une plante qui cause des allergies à près de 10 pour cent de la population. Sur la photo, Nathalie Le Blanc, de la Maison des jeunes Azimut Nord, et Gilles Bégin, technicien à la Division voirie et parcs.

Photo Imacom-Daguerre par Claude Poulin

Denis DUFRESNE  
Sherbrooke

**L'**ambrosia, vous connaissez? Cette plante, mieux connue sous le nom d'herbe à poux, cause des allergies à environ 10 pour cent de la population lorsqu'elle libère son pollen en août, à un point tel que la Ville de Sherbrooke a décidé de s'y attaquer en lançant une campagne d'éradication.

Ainsi, dès ce matin, pas moins de 200 jeunes provenant des Maisons de jeunes et des centres communautaires vont parcourir les parcs, pistes cyclables et terrains vagues de la ville pour désherber et enlever cette plante aux feuilles dentelées et minces, dont les fleurs se dressent en épi en juillet.

«C'est une plante qui aime les sols perturbés (où il y a eu des travaux de remblayage, du nivellement, etc.) et les abords des rues, des trottoirs, ainsi que les amoncellements rocheux», explique Gilles Bégin, technicien à la Division voirie et parcs, qui est en charge du plan de cinq ans mis en place par la Ville pour contrer l'ambrosia.

«Cette année, on entend d'abord sensibiliser la population et déterminer les endroits où on retrouve cette plante», ajoute-t-il.

Une biologiste, Chantal Tellier, et son assistant, Jean-Philippe Mercier, ont été chargés du dépistage de l'ambrosia à Sherbrooke.

La Ville invite évidemment la population à faire sa part en arrachant tout

simplement cette plante, que l'on peut toucher sans danger.

«Mais lorsqu'on arrache cette plante, il est bon d'ensemencer autre chose parce que l'ambrosia n'aime pas la concurrence des autres plantes», précise M. Bégin.

Et bien que l'herbe à poux soit considérée comme un véritable fléau dans certaines villes, comme Montréal, «à Sherbrooke on en retrouve un peu partout, mais de façon plus ou moins importante, sauf qu'il est important d'agir tout de suite».

D'autant plus qu'en août, l'ambrosia libère son pollen qui cause tant de désagréments aux personnes allergiques et aux victimes de la fièvre des foins, qui seraient près de 8000 à Sherbrooke uniquement!

## Malgré 22 visites chez le denturologiste

### Des dentiers résolument manqués

Sherbrooke

Parce que ses dentiers étaient inadéquats et ce même après 22 visites chez des denturologistes pour les faire ajuster, une patiente a obtenu une compensation de 1722 \$ destinée au remboursement de ses prothèses et à ses autres dépenses inhérentes.

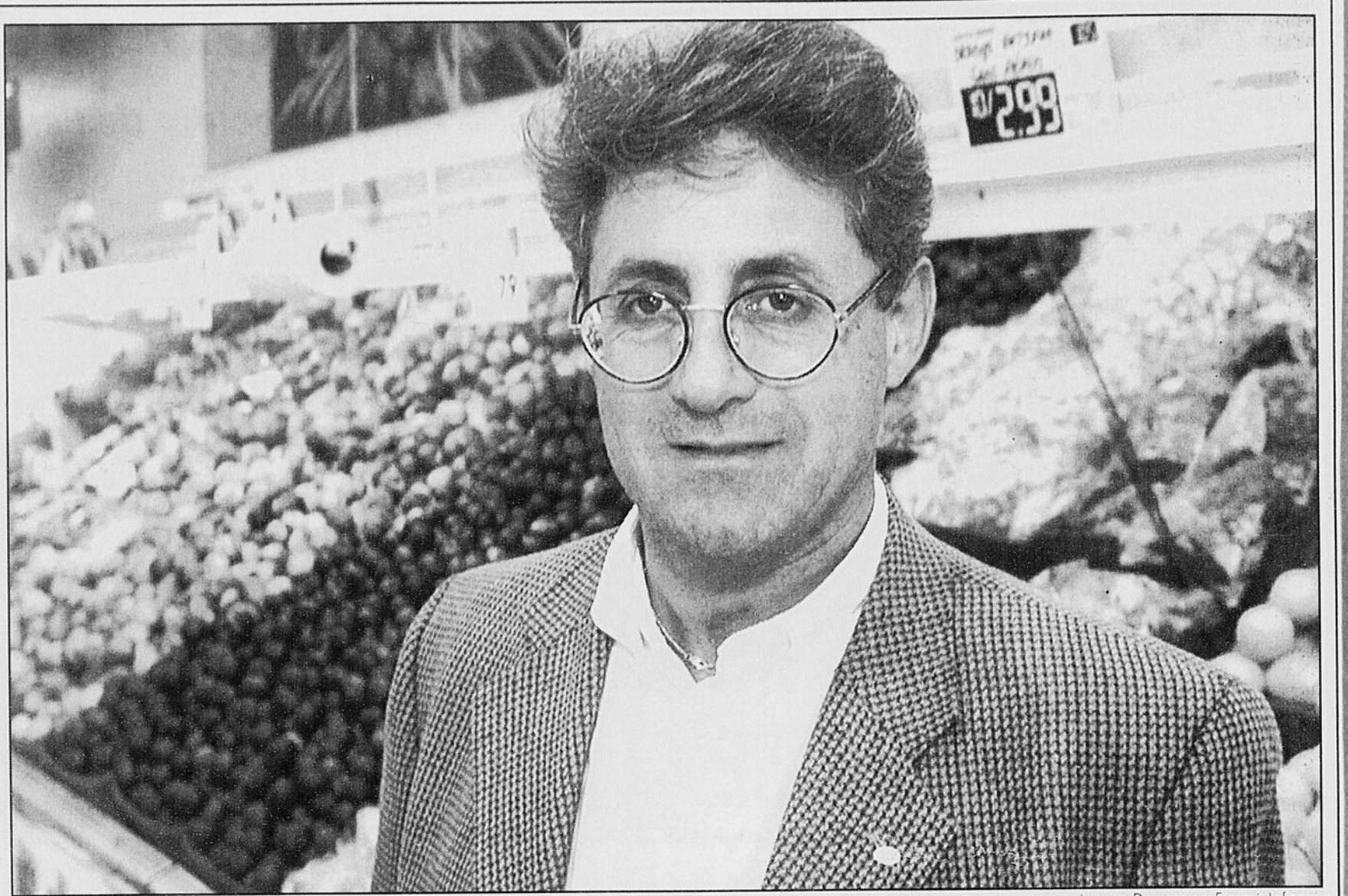
Ainsi en a décidé le juge Louis-Denis Bouchard de la Cour des petites créances, qui estimait que ces râteliers n'ont pas été confectionnés d'après les exigences de la bouche de la patiente et selon les règles de l'art.

La preuve a révélé que la requérante avait déboursé, au printemps 1996, 1300 \$ pour des dentiers lui causant des difficultés à manger et des maux de tête. Elle est retournée huit et 14 fois pour consulter des denturologistes qui ont tenté chaque fois de faire les corrections s'imposant, mais rien n'y fit.

Ces derniers ont finalement référé leur patiente à un chirurgien-dentiste pour chercher de quoi il en retournait.

La consommatrice se plaignait d'instabilité de ses prothèses, d'inconfort continu et de difficultés à couper et mastiquer sa nourriture.

Le dentiste a constaté que les bases et les dents ne s'adaptaient pas bien malgré les ajustements et que les prothèses ne pouvaient mordre de façon égale. De plus, il était devenu impossible de faire les corrections requises pour rendre ces prothèses utilisables.



Imacom-Daguerre par François Lafrance

Le propriétaire du IGA Couture et Roy, Gilles Roy, est le premier en Estrie à ouvrir ses portes 24 heures sur 24.

## L'épicerie... (suite de la Une)

quelques semaines.

«Le sujet est à l'étude sérieusement car il y a un besoin exprimé par la clientèle. Déjà, dans mon secteur, il y a un marchand de vidéo, un Subway et un autre restaurant qui sont ouverts 24 heures», a souligné M. Beauvais.

Mais avant d'adopter cette nouvelle politique, M. Beauvais veut mener à bien ses présents travaux d'agrandissement et de rénovation qui, au coût d'environ 250 000 \$, vont lui permettre d'ajouter environ 2500 pieds carrés au commerce actuel, en plus de rafraîchir sa décoration et de moderniser ses caisses enregistreuses.

Au Marché IGA Castonguay, de Bromptonville, Alice Castonguay déclare que le sujet a effectivement été abordé lors d'une récente réunion des marchés du groupe Hudon.

«On a eu un «meeting» à ce sujet. Pour l'instant, on regarde si c'est viable. Il faut une clientèle de nuit. Ici, ce n'est pas trop le cas... Mais il faut aussi savoir que ce n'est pas une grosse dépense d'ouvrir 24 heures. C'est surtout une réorganisation», explique Mme Castonguay.

Président de l'Association des détaillants en alimentation de l'Estrie et... concurrent direct du marché IGA de

Magog, Jean Pelchat ne croit pas que la réponse à l'arrivée des hypermarchés comme Maxi et Cie ainsi que Sobey's, qui ouvrira un commerce à Sherbrooke cet automne, soit le prolongement des heures d'ouverture de manière à atteindre l'ouverture permanente. L'attrait du 24 heures par jour est d'ailleurs réduit compte tenu de l'interdiction de vendre de la bière et du vin après 23h00.

Il voit plutôt dans cette décision un geste isolé et désespéré, un peu comme le chant du cygne d'une entreprise en difficulté qui est prête à tenter un coup ultime en espérant que, cette fois-ci, cela lui permettra de survivre.

Piqué au vif, le propriétaire du IGA, Gilles Roy, rétorque que «si Pelchat est capable, comme il vient de le faire, de faire une vente de sapins de Noël et de boules de Noël, je suis capable d'ouvrir 24 heures sur 24».

Sur un ton plus sérieux, il déclare que la décision repose sur la volonté d'importer ici une formule qui fonctionne aux États-Unis, et à Québec et à Montréal.

Dans d'autres commerces, au marché IGA de Fleurimont par exemple, ou au Provigo de la rue Galt Ouest à Sherbrooke, des représentants ont déclaré que l'ouverture permanente n'était pas un sujet envisagé. Pour l'instant.

**loto-québec résultats**

**PANCO** Tirage du 97-07-21  
2 12 16 17 21  
22 25 29 35 36  
42 44 45 47 57  
60 62 65 66 67

**Quotidienne** Tirage du 97-07-21  
3 4  
973 6272

**Extra** Tirage du 97-07-21  
NUMÉRO: 344185

**T.V.A., LE RÉSEAU DES TIRAGES**  
Les modalités d'attribution des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de départ entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

## MÉTÉO La Tribune

## MétéoMédia

**SPAGHETTI + SALADE CÉSAR OU DU CHEF** **4.99**

**Guido's** CARRÉFOUR DE L'ESTRIE  
La Grande Place, Victoriaville

**PIZZA**

24	10	25	24	26
PRÉC.	PRÉC.	PRÉC.	PRÉC.	PRÉC.
0	0	11 10	12 30	12 0

**QUÉBEC**

Chicoutimi Sol 21/10	Québec Sol 23/10
Gaspé Var 19/7	Firmoussi Var 18/10
Iles-de-la-Mad. Nua 19/14	St-Georges Sol 23/10
La Grande Var 21/8	Sept-Îles Var 17/8
Lac St-Jean Sol 21/10	Trois-Pièrres Sol 23/10
Montréal Sol 25/14	Val d'Or Sol 23/9

**CANADA**

Charlottetown Nua 21/11	Régina Sol 29/18	Boston Nua 22/17	New York Plu 25/21
Edmonton Ora 25/11	St-John's Var 19/9	Bridgport Nua 24/18	Plattsburg Sol 24/11
Fredericton Var 23/11	Toronto Var 23/15	Burlington Sol 24/11	Portland Sol 24/13
Halifax Sol 23/11	Victoria Var 22/12	Concord Sol 26/12	Providence Var 25/17
Ottawa Sol 25/14	Winnipeg Sol 27/15	Detroit Nua 23/19	Washington Plu 29/24

**LE MONDE**

Athènes Sol 34/24	Mexico City Sol 24/12	Atlantic City Ora 25/21	Myrtle Beach Nua 31/25
Beijing Sol 33/23	Moscou Sol 24/14	Cape Cod Nua 22/17	Old Orchard Sol 24/13
Berlin Sol 26/13	Paris Enu 25/14	Daytona Beach Var 31/24	Orlando Ora 33/23
Hong Kong Nua 30/26	Port-au-Prince Ave 29/24	Freeport Var 32/25	Plattsburg Sol 24/11
Lisbonne Nua 23/17	Rome Sol 30/14	Ft Lauderdale Sol 32/24	Tampa Var 32/23
Londres Sol 23/15	Tokyo Sol 30/21	Honolulu Var 32/26	Virginia Beach Plu 33/28
		Key West Var 32/25	West Palm B Var 32/25
		Miami Sol 29/26	Wildwood Ora 25/21

**INDICE UV**

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10  
60 30 20 15

**USA**

**DESTINATIONS SOLEIL**

**HUMIDEX**

**25**

© Services Commerciaux MM 1997

**BEAU TEMPS, MAUVAIS TEMPS**

**PLUS DE 100 000 LECTEURS**

**PAR JOUR VOIENT CETTE ANNONCE**

**RÉSERVEZ VOTRE ESPACE DÈS MAINTENANT**

**564-5450 LaTribune**

**LaTribune**

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,  
Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke  
par Les Journaux Trans-Canada (1996) Inc.  
(division La Tribune)

**TÉLÉPHONES**

Petites annonces: 564-0999  
Publicité: 564-5450  
Rédaction: 564-5454  
Abonnements: 564-5466  
ENVOI DE PUBLICATION:  
Enregistrement No 0529168

**LIVRAISON**

**Camelots et camelots motorisés**

Prix de vente.....3,51 \$  
T.P.S.....25 \$  
T.V.Q.....24 \$  
Coût à l'abonné.....4,00 \$

**ABONNEMENTS**

Abonnement payé à l'avance:  
endroits desservis par camelot et camelots motorisés.

Temps	Prix	TPS	TVO	Total	Abonnement par la poste:	Temps	Prix	TPS	TVO	Total
1 an	175,12 \$	12,26 \$	12,18 \$	199,56 \$	Territoire immédiat	1 an	255,00 \$	17,85 \$	17,74 \$	290,59 \$
6 mois	87,60 \$	6,13 \$	6,09 \$	99,82 \$		6 mois	140,00 \$	9,80 \$	9,74 \$	159,54 \$
3 mois	44,84 \$	3,14 \$	3,12 \$	51,10 \$		3 mois	80,00 \$	5,60 \$	5,56 \$	91,16 \$
1 mois	23,49 \$	1,64 \$	1,63 \$	26,76 \$		1 mois	50,00 \$	3,50 \$	3,48 \$	56,98 \$

**AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS** 1 an 700,00\$, 6 mois 410,00\$, 3 mois 265,00\$, 1 mois 130,00\$

**EMPLOIS DU JOUR**

**Mécanicien(ne) d'équipement lourd**  
Offre: 2201180  
Lieu de travail: Lennoxville  
Salaire: 8 \$/heure ou selon expérience, permanent, temps plein  
Exigences: D.E.S. (atout), carte de compétence A, B, C ou expérience équivalente, bonne dextérité manuelle, débrouillard, polyvalent et autonome.  
Fonctions: réparation d'équipement lourd et très peu de carrosserie.

**Personnel d'entretien**  
Offre: 2204714  
Lieu de travail: Saint-Denis-de-Brompton  
Salaire: à négocier selon expérience, permanent, temps plein, horaire variable, semaine et fin de semaine  
Exigences: très bonne connaissance de la plomberie et de la mécanique, bonne disponibilité, personne débrouillarde, bonnes relations interpersonnelles.  
Fonctions: entretien, réparation et installation du système de tuyauterie de puits artésiens.

**Veillez vous présenter à votre Centre d'emploi du Canada afin de consulter les offres dans les guichets informatisés d'emploi ou téléphoner à Info-Centre: 564-5970, 564-5983. Une initiative de La Tribune en collaboration avec le Centre d'emploi.**

**INDEX**

Arts:.....C-5  
Bandes dessinées:.....D-3  
Chez nous:.....B-1  
Décès:.....D-4  
De tout pour tous:.....C-6  
Économie:.....B-3  
Horoscope:.....D-3  
Opinions:.....A-6  
Petites annonces:.....D-2  
Sports:.....C-1

"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audif Bureau de Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les photos affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

MARIO Goupil



## Un beau-frère qui en vaut au moins deux

On ne choisit pas ses beaux-frères, on les subit. Tout le monde sait ça. Il faut faire avec, un point c'est tout, comme dirait l'autre.

J'ai une jeune soeur qui a marié un Italien. Un vrai que vrai: né à Saint-Léonard, baptisé à Saint-Léonard, marié à Saint-Léonard, qui vient de s'acheter une maison (avec ma soeur évidemment) à Saint-Léonard et qui travaille à Saint-Léonard.

J'ai toujours su qu'elle allait marier un Italien celle-là. Adolescente, elle n'en avait que pour Claude Barzotti. Vous savez celui qui chante «Je suis Rital et je le reste... Tada-dadam... Tada-dadam...»

Je me souviens que ma soeur débarquait toujours avec ses disques et ses cassettes de Barzotti lorsque je le lui demandais de venir garder mes filles à la maison, quand elles étaient toutes jeunes.

— Veux-tu bien me dire ce que tu y trouves à ce chanteur-là?

— Il est beau!

— Quoi? Beau? Si lui est beau, alors qu'est-ce que je suis moi?...

— T'es jaloux!!!

— Moi, jaloux? Bien voyons donc. Barzotti a un gros nez et il a les yeux crochés. Qu'est-ce que tu peux bien y trouver de beau ma foi?

— Il a tout.

Et elle le pensait vraiment. Telle-ment, qu'un bon jour elle est arrivée dans la famille avec, à son bras, la copie conforme de son idole, mais juste un peu plus joflue.

— Salut mon jeune Barzotti!!!

— Ne l'appelle pas Barzotti. C'est Jos qu'il s'appelle.

Oups! Barzotti venait soudainement de tomber deuxième...

Jos pour Giuseppe, a-t-elle fini par m'expliquer.

Les années ont passé, deux bambinos sont arrivés et les tourtereaux volent toujours aussi haut. On a célébré le baptême du petit dernier dimanche à Saint-Léonard. Évidemment, toute la cérémonie s'est déroulée entièrement en langue italienne, à l'église de Saint-Léonard. Et après, on a fêté cela à l'italienne, si vous voyez ce que je veux dire.

Non, mais comme ils bouffent ces Italiens! On avait tous l'air de véritables goinfres. On a mangé pendant tout le reste de la journée. J'en avais même dans mes poches de veston quand je suis arrivé à la maison. C'est vous dire!

Ce sont de grands passionnés ces Italiens. Ils embrassent et embrassent encore. Ils gueulent et gueulent toujours. C'est à celui qui parlerait le plus fort. Des gens de voix, mais aussi des gens de coeur. En tout cas, moi je ne changerais pas mon Italien de beau-frère pour deux Jos Tremblay du Saguenay.

— T'es Italien un peu toi même, m'a dit un oncle du beau-frère à un certain moment de la fête.

— Pourquoi, j'ai un gros nez?

— Mais non! Mais non! Eh! Giuseppe, comme il peut dire des sottises ton beau-frère parfois. Écoute mon ami: Mario Goupil, ça sonne à l'italienne, non?

— Si...

— Et toi, comment tu t'appelles?

— Moi, c'est Jack.

— Jack?????

## CHAPEAU MONSIEUR LE JUGE FRÉCHETTE!

Il arrive trop souvent que les juges condamnent des criminels à des peines qui apparaissent trop clémentes pour la gravité des fautes qui ont été commises. Je ne me suis d'ailleurs jamais gêné pour dénoncer ce genre de situation.

Aujourd'hui, toutefois, je m'en voudrais de ne pas féliciter le juge Reynald Fréchette de la Cour supérieure, à Sherbrooke, pour ne pas avoir hésité à condamner à une peine encore plus sévère que ce que réclamait le procureur de la couronne — de même que celui de la défense bien sûr — l'un des ignobles individus qui ont martyrisé et assassiné Isabelle Bolduc l'an dernier.

Le procureur de la couronne dans ce dossier réclamait une peine de 20 ans de réclusion contre Jean-Paul Bainbridge, mais le juge Fréchette l'a plutôt condamné à 25 ans de prison ferme. C'était là, la peine maximale prévue à la loi pour un meurtre au second degré.

Je trouve réconfortant qu'un juge qui a lui-même été ministre de la Justice du gouvernement du Québec à une certaine époque, écoute davantage sa conscience que les plaidoyers que peuvent lui présenter des avocats.

Chapeau monsieur le juge Fréchette. Espérons que d'autres juges n'hésiteront pas à vous imiter dans l'avenir en punissant les coupables comme il se doit.

Sylvain Marcoux réclame que justice soit faite au sujet de l'accident dans lequel son fils Frédéric a perdu la vie

# «La SQ a retenu un seul témoignage»

Claude PLANTE

Saint-François-Xavier-de-Brompton

«Les policiers de la Sûreté du Québec n'ont retenu qu'un seul témoignage à la suite de l'accident dans lequel mon fils est mort: celui du conducteur de l'auto qui l'a fauché. Il ne pouvait pas rouler si tranquillement qu'il le dit car Frédéric a été projeté sur 150 pieds!»

Sylvain Marcoux, de Saint-François-Xavier-de-Brompton, réclame que justice soit faite au sujet de l'accident du 25 avril dernier quand son fils de 12 ans est décédé et qu'un autre de ses enfants, Ludovic, huit ans, a été blessé en se rendant à l'école en vélo avec deux autres copains.

Ce père de famille, qui demeure sur le rang IV, souhaiterait aussi que le ou la conductrice venant en sens inverse à la voiture impliquée se manifeste afin

de pouvoir ajouter d'autres détails pertinents à l'enquête.

M. Marcoux, ingénieur de carrière, demande qu'une véritable enquête du coroner soit tenue pour éclaircir certains faits qui demeurent nébuleux à ses yeux.

Un témoignage important

«Ce témoin pourrait m'aider à comprendre comment au juste tout cela s'est passé, explique-t-il. Les policiers n'ont retenu qu'un seul témoignage: celui du conducteur qui a frappé mes enfants. L'autre conducteur s'est arrêté et est revenu sur les lieux. Mais il a quitté. Qui lui a dit qu'il pouvait s'en aller? Il s'agirait du témoignage le plus important.»

«J'ai parlé au coroner vendredi dernier. Il m'a dit qu'il examinerait l'affaire. Qu'est-ce qu'il pourra faire? Je ne sais pas.»

Se dirigeant en direction sud sur la

route 249, le conducteur de la voiture impliquée aurait voulu dépasser une camionnette. Remarquant la présence d'une voiture venant en sens inverse, il a bifurqué sur sa gauche pour aller heurter trois des quatre cyclistes.

Le père de la victime affirme ne pas comprendre la version officielle des faits. Selon lui, quelques procédures normalement effectuées lors des enquêtes qui suivent ce genre d'événement auraient été escamotées.

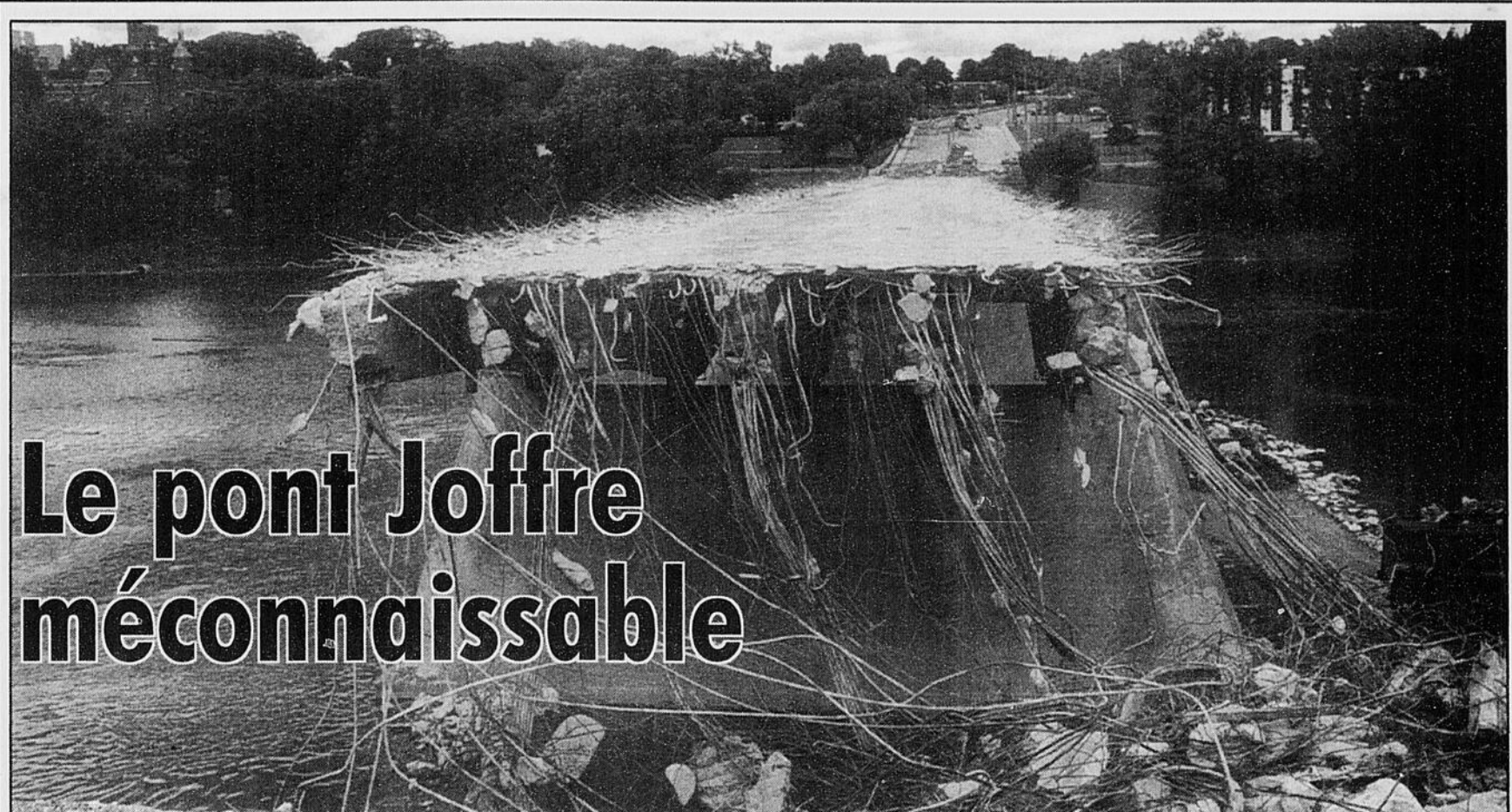
«Le policier qui est venu nous rejoindre à l'hôpital après l'accident avait l'air de prendre ça à la légère, comme si ce n'était pas un accident grave», raconte M. Marcoux. Quand il a vu de la bouche du médecin que mon fils allait certainement mourir, il a changé de face.»

«C'est là qu'il a appelé des confrères pour faire saisir l'automobile impliquée. Elle était déjà rendue au garage pour des réparations. C'est drôle comme ça pressait pour la faire réparer...»

«Il y a eu enquête mécanique par la suite. L'expert dit qu'il y avait défectuosité du frein avant gauche. Est-ce une défectuosité survenue avant ou après l'accident? Pourquoi il n'émet aucune recommandation? Y avait-il négligence? Les policiers ont dû se fier à ce rapport.»

Le plaignant s'offusque du fait qu'aucun expert en reconstitution de scène n'ait été dépêché sur les lieux le jour de l'accident. «Il n'est venu que le lundi suivant (trois jours plus tard), clame-t-il. «Le dimanche (deux jours plus tard), je me suis rendu sur place. Étrangement, toutes les traces avaient disparu! Qu'est-ce que cet expert a pu voir le lendemain? Rien. Qu'est-ce qu'il a pu reconstituer? Rien!»

Quoi faire maintenant? Prendre des procédures? «Je n'ai pas le droit de poursuivre le conducteur en vertu de la loi sur l'indemnité des parents de victimes d'accident de la route. C'est simple: je dois fermer ma gueule!»



Les responsables du projet de réfection du pont Joffre, à Sherbrooke, ont commencé à enlever le béton du vieux tablier, qui sera entièrement refait.

Denis DUFRESNE

Sherbrooke

Les travaux de reconstruction du pont Joffre vont bon train: l'entrepreneur, la firme Grandmont et fils, doit enlever l'ensemble du tablier de cet ouvrage construit en 1950 en vue de refaire le dessus des piliers et

élargir ceux-ci pour permettre ultérieurement l'ajout d'une quatrième voie de circulation.

À la Ville de Sherbrooke, l'ingénieur Richard Bernier explique que les débris de béton sont jetés directement dans la rivière Saint-François en vue de l'aménagement d'un chemin d'accès.

Celui-ci permettra le passage des

équipements nécessaires à la mise en place des nouvelles poutres du pont Joffre, par la suite.

«Toutes les procédures ont reçu l'approbation du ministère de l'Environnement», assure M. Bernier, précisant qu'une fois les travaux terminés, «tout le béton va être retiré de la rivière».

La reconstruction du pont Joffre, un projet de 3,4 millions \$, doit se

poursuivre jusqu'au 5 décembre prochain. Les travaux ont été rendus nécessaires en raison de la détérioration de la structure de béton de cet ouvrage où passent jusqu'à 25 000 véhicules par jour, normalement.

Le projet consiste grosso modo à refaire les poutres et le tablier, ainsi qu'en l'ajout d'une quatrième voie de circulation.

## Le pont Joffre méconnaissable

Le directeur de police de Drummondville «en prend et en laisse»

Gérald PRINCE

Drummondville

Le directeur de police de Drummondville, J. Marcel Lefebvre, ne commente pas les données du document étalées dans *La Tribune* d'hier.

«J'en prends et j'en laisse», réagit-il simplement en disant que, dans toute comparaison semblable, il y a des imperfections et des objets valables de discussion.

Quant aux comparaisons avec d'autres villes, M. Lefebvre rappelle qu'elles ne sont pas toutes sur un pied d'égalité: en effet, le service de protection d'incendie fait partie de la Sécurité publique et les policiers sont aussi les pompiers. Il estime qu'un tiers de son budget annuel est affecté à la protection contre les incendies, ce qui empêche une comparaison équitable avec les villes qui disposent de services différents, comme à Sherbrooke par exemple, surtout dans les proratas des coûts par rapport à la population.

De plus, ce ne sont pas toutes les villes qui incluent dans leurs statistiques les brigadiers adultes (100 000 \$ par an à Drummondville) et la mécanique des véhicules d'urgence (160 000 \$ l'an dernier), comme il le fait.

Au chapitre de la résolution des crimes, c'est exact que l'an dernier, Drummondville affiche un taux de 22,3 pour cent, mais il faut pondérer, précise le directeur. En effet les enquêteurs ont résolu 73 pour cent des crimes violents, moins nombreux mais plus graves, contre 13 pour cent seulement pour ceux contre la propriété (vols par exemple), plus nombreux et objectivement moins graves.

Il reste que cette étude du ministère, même si elle est imparfaite, conclut-il, même si elle se base sur des éléments variables d'une ville à l'autre, peut tracer les grandes lignes du sujet et donner matière à réflexion.

## Comparaison du coût des corps de police municipaux

# Sherbrooke s'en tire bien avec les «villes comparables»

Denis DUFRESNE

Sherbrooke

En matière de services policiers, il est toujours préférable de comparer des pommes avec des pommes, fait valoir le chef de la Direction de la protection de la communauté, Michel Carpentier, au sujet de la performance des différents corps de police municipaux au Québec.

Et à ce titre, dit-il, «compte tenu de la nature du service, Sherbrooke est dans la moyenne des villes comparables».

«On doit tenir compte du bassin de population desservi et de la taille de la municipalité», explique M. Carpentier, soulignant qu'il est normal pour une agglomération de plus de 100 000 habitants d'avoir davantage de policiers par tranche de 1000 personnes que pour une ville de 15 000 âmes. Plus il y a de monde sur un même territoire, plus il y a de criminalité.

«Jusqu'à une population de 50 000 habitants, on offre un service policier de base, mais en haut de cela, comme c'est le cas pour Sherbrooke, on doit avoir une escouade des crimes majeurs et un service d'identité judiciaire. De plus, le budget de la police de Sherbrooke comprend le 9-1-1 et les brigadiers scolaires», signale-t-il.

Sherbrooke moins cher

Aussi, soutient M. Carpentier, la Sûreté municipale de Sherbrooke se compare avantageusement aux agglomérations de taille semblable, soit de plus de 100 000 personnes, comme la région métropolitaine de Gatineau, ou Longueuil.

Les «Données de l'administration des corps de police municipaux» de 1996, du ministère de la Sécurité publique du Québec, démontrent en effet que le service de police de Sherbrooke a coûté 12,3 millions \$, ce qui équivaut à 9,8 pour cent des dépenses des municipalités desservies (Sherbrooke, Saint-Élie-d'Orford, Fleurimont, canton de Brompton et Bromptonville).

Cela représente un coût par capita de 116,99 \$, pour une population de 105 000 personnes. On dénombre 1,34 policier par tranche de 1000 habitants dans l'agglomération sherbrookoise en 1996.

Fait à signaler, la moyenne pour les agglomérations de 100 000 personnes et plus est de 1,40 policier par tranche de 1000 habitants et le coût moyen est de 134,87 \$ par capita.

Pour la région métropolitaine de Gatineau, le budget consacré aux policiers était de 16,2 millions \$ (ou 13,3 pour cent des dépenses des municipalités desservies), soit 138,19 \$ par capita, pour une population de 117 000 personnes. On y comptait un taux de 1,3 policier par tranche de 1000 habitants en 1996.

À Longueuil, le budget pour les policiers était de 19,3 millions \$ (ou 14,7 pour cent des dépenses municipales), soit 141 \$ par capita, pour une population de

137 000 personnes. On y retrouvait 1,39 policier par tranche de 1000 habitants en 1996.

35,2 millions \$ dans la région

D'autre part, les quelque 400 policiers à l'emploi des villes situées sur le territoire desservi par La Tribune ont coûté 35,2 millions \$ aux contribuables en 1996, et non pas 314 millions \$ comme il a été écrit dans notre édition d'hier.

Les «Données de l'administration des corps de police municipaux» 1996 démontrent à ce propos que Sherbrooke possède le plus important service policier de la région, avec 141 membres pour un budget de 12,3 millions \$, suivi de Drummondville, avec 57 agents et un budget de 4,9 millions \$, Victoriaville, avec 45 policiers et un budget de 4,6 millions \$, et de Memphrémagog, avec 29 policiers et un budget de 2,8 millions \$.

Les services policiers les plus coûteux par capita dans la région sont ceux de Asbestos (146,42 \$) et Memphrémagog (144,57 \$). Les moins coûteux sont ceux de East-Angus (56,16 \$), Rock Forest (91,65 \$), Coaticook (92,98 \$) et Valcourt (95,19 \$).

Le taux de policiers le plus élevé par tranche de 1000 habitants se trouve à Princeville (1,74), suivi de Memphrémagog (1,49), Windsor (1,41) et Lac-Mégantic (1,35).

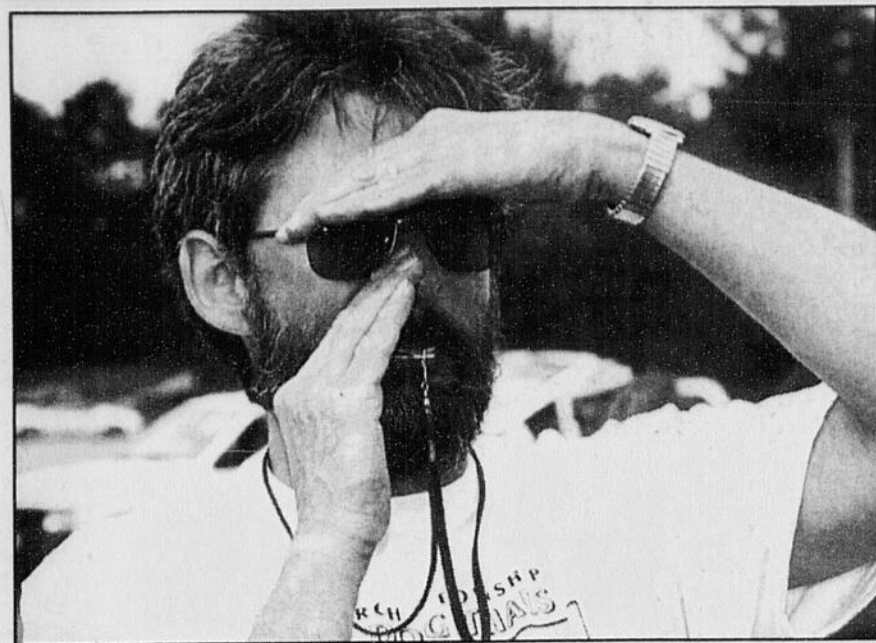
- 0 - 0 - 0 -

NDLR: Une erreur concernant le coût total des corps de police de la région, publié hier, a fait grossir exagérément le montant alloué à ce poste budgétaire. Le coût per capita était néanmoins exact.

Vous êtes invités à la VENTE sports experts ski folie

DÈS DEMAIN 9 h

sports experts CARREFOUR DE L'ESTRIE 346-5286



Imacom-Daguerre par François Lafrance

## Les chiens bergers se feront

Béatrice FARAND

Lennoxville

Un chien berger qui garde ses moutons. Comme dans les films ou dans Heidi. Pour une fois, il est possible de voir le phénomène de nos propres yeux, ici, à Lennoxville.

En fin de semaine, les 26 et 27 juillet, aura lieu une compétition internationale de chiens bergers sur les terrains vagues de l'Université Bishop's.

L'éleveur David Young, de la *Turn Around Farm*, a mis presque quatre ans à dresser son chien berger nommé Ben. La bête répond au sifflet et à la voix.

Une compétition unique au Québec avec chiens, moutons, maître chien et sifflets, regroupant des participants de la Nouvelle-Écosse, des États-Unis, de l'Ontario et du Québec sous les regards d'un juge de l'Irlande, M. Tim Flood.

Hier, M. David Young, de la *Turn Around Farm*, a fait une démonstration avec son chien Ben et quatre moutons. Impressionnant. Comme un jeu vidéo, le chien répond à la moindre commande, qu'elle soit orale ou au sifflet, de son maître. À droite, à gauche, ralentis, arrête, toutes les commandes utiles pour pouvoir diriger un troupeau aux-

quelles répond le *border collie*, race de chiens bergers.

«Pour entraîner un chien berger, on commence vers 10 mois. À 2 ans, il sait tout mais il est vraiment prêt, pratique compris, vers 3 ou 4 ans», explique M. Young, entre deux sifflements.

Un seul maître

Ben a huit ans et donc beaucoup d'expérience. Sa valeur? Environ 3000 \$.

«Il ne travaille qu'avec moi, même si le «langage» oral et celui du sifflet reste le même pour tous les chiens, raconte M. Young. Il répond à la voix, il sait qui est son maître. Il travaille un peu avec ma femme, mais c'est plus difficile, il le fait à reculons.»

# DU 30 JUIN À

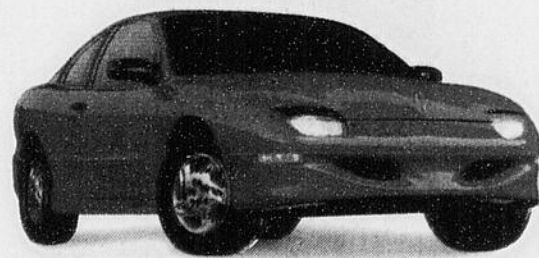
# ÇA VA CHAQU

249 \$  
/MOIS\*\*  
LOCATION 36 MOIS



SUNFIRE 4 PORTES

249 \$  
/MOIS\*\*  
LOCATION 36 MOIS



SUNFIRE GTX

239 \$  
/MOIS\*\*  
LOCATION 36 MOIS



PICK-UP SIERRA  
SL SPÉCIAL

339 \$  
/MOIS\*\*  
LOCATION 36 MOIS



TRANSPORT

189 \$  
/MOIS\*\*  
LOCATION 36 MOIS



FIREFLY

LES CONCESSIONNAIRES  
PONTIAC BUICK GMC  
VOUS OFFRENT  
LES PLUS TORRÉNTIQUES

# 0\$ COMMISSION

SUR LA PLUPART DES VÉHICULES

Assistance Routière TOTAL 24h/24

L'ASSOCIATION MARKETING DES CONCESSIONNAIRES PONTIAC BUICK GMC DU QUÉBEC

OFFRES D'UNE DURÉE LIMITÉE, RÉSERVÉES AUX PARTICULIERS, S'APPLIQUANT AUX VÉHICULES DE BASE NEUFS 1997 EN STOCK. PHOTOS À TITRE INDICATIF SEULEMENT. \*\*PRÉPARATION INCLUSE. TRANSPORT (VAJANT ENTRE 525 \$ ET 895 \$), IMMATRICULATION, ASSURANCES ET TAXES EN SUS. LOCATION POUR FINS PERSONNELLES SEULEMENT. FRAIS DE 8¢ DU KM APRÈS 60 000 KM. 1<sup>er</sup> VERSEMENT INITIAL DE 3 000 \$ EXIGÉ POUR LE JIMMY. \*\*\*TAUX DE

# la lutte à Bishop's

À voir les moutons répondre aux ordres du chien, on croirait que ce sont eux qui sont dressés. «Ils entendent le sifflet mais ils cherchent un chien aux alentours. C'est au chien qu'ils répondent et non au sifflet», spécifie M. Young.

Mais arrive-t-il que le chien morde le mouton? «Seulement si le mouton s'échappe ou charge sur lui, il court après et lui mord un peu le museau, mais jamais la patte.»

Pour la compétition, un parcours s'impose. Les chiens devront conduire les moutons à travers différents obstacles, à un rythme régulier pour ne pas affoler les bêtes. «Le juge porte surtout attention à la vitesse, à savoir si le chien

écoute bien son maître et à son aisance à ramener le troupeau», explique Chantal Carrier, directrice des activités culturelles, communautaires et récréatives.

En fin de semaine, c'est plus de 70 chiens que l'on verra à l'oeuvre à Bishop's. Et on parle d'oeuvre car diriger ainsi des moutons n'est rien de moins qu'un art.

**En compétition, Ben devra conduire les moutons à travers des obstacles, à un rythme régulier pour ne pas affoler les bêtes. Et en écoutant son maître.**



# Saisie de mari à East Angus

Sherbrooke (ÉB)

Le service de police d'East Angus a procédé à la saisie de 270 plans de marijuana, hier après-midi, au 461, chemin Martineau à Westbury.

Les policiers se sont rendus à cette adresse à la suite d'un appel du propriétaire qui croyait avoir aperçu quelques plans sur son terrain. Ces derniers, plantés à l'insu du propriétaire, mesureraient tous de deux à quatre pieds.

C'est la quatrième grosse perquisition à avoir lieu sur le territoire desservi par le service de police d'East Angus depuis deux mois, portant le nombre de plans saisis à plus de 1000.

Personne n'a été arrêté et les policiers ne détiennent aucun suspect dans cette affaire.

AU 1<sup>ER</sup> AOÛT

# VA OFFER

CONCESSIONNAIRES  
BUICK GMC  
OFFERT LES PRIX  
PRIVILÉGIÉS DE L'ÉTÉ.

# IMPORTANT

RI DE NOS VÉHICULES.

89 \$ /MOIS\*\*  
LOCATION 36 MOIS



BUTTERFLY 3 PORTES

339 \$ /MOIS\*\*1  
LOCATION 36 MOIS



JIMMY SLS  
4 PORTES, 4 X 4

NOTRE VEDETTE ESTIVALE

3,9%\*\*\*



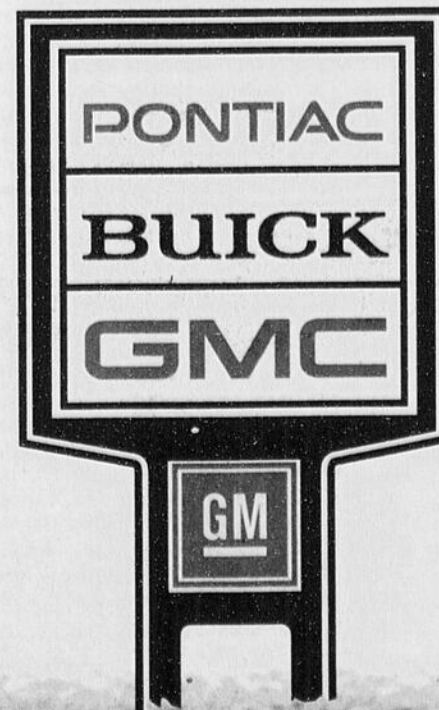
GRAND AM SE  
4 PORTES

319 \$ /MOIS\*\*

LOCATION 36 MOIS  
OU 19 997 \$\*



SAFARI  
PASSAGER



FINANCEMENT DE 3,9% APPLICABLE SUR DES TERMES DE 48 MOIS SUJET À L'APPROBATION DU CRÉDIT. L'ASSISTANCE ROUTIÈRE ET LA GARANTIE GM TOTAL™ SONT OFFERTES SUR TOUS LES VÉHICULES NEUFS GM 1997 POUR UNE DURÉE DE 3 ANS OU 60 000 KM SELON LA PREMIÈRE ÉVENTUALITÉ. \*RABAIS AUX DIPLOMÉS DOUBBLE ET ACCORDÉ SELON LES CRITÈRES ÉTABLIS PAR LE MANUFACTURIER. VOYEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE PARTICIPANT POUR TOUTES LES DÉTAILS.

# Opinions

La Tribune Raymond Tardif, Président et Éditeur  
Jacques Pronovost, Rédacteur en chef

## EDITORIAL

### Place au conservatisme



Michel MORIN

Que faire pour que cesse l'hémorragie des dépenses municipales? Aucune potion miraculeuse n'a encore été mise au point. Sauf qu'une certaine retenue, quitte à ce qu'elle soit interprétée comme une vision rétrograde, peut contribuer à contenir les coûts sans cesse croissants qu'engendrent les affaires municipales.

C'est ce que les administrateurs de la Municipalité régionale de comté d'Ottawa-Carleton (MROC) ont fait récemment. En mettant fin à l'ère de l'urbanisation sans limite.

Se faisant, les élus de cette communauté régionale ont osé mettre une croix définitive sur des projets de développement routier prévus au plan directeur de la MROC. Des projets qui, sur papier, se chiffraient à deux milliards de dollars.

Bien plus que de simplement fermer la porte au développement routier, et à tout ce qui s'y greffe, la MROC marque sa préférence pour la réalisation de projets dans les zones déjà urbanisées. Qu'il s'agisse de développement routier, industriel, commercial ou résidentiel. À l'avenir, tout se fera à l'intérieur des limites déjà existantes. Et c'est sage qu'il en soit ainsi.

Cette solution n'a pas le mérite de régler la situation à sa

source. Sauf que le fait de restreindre le développement urbain peut constituer un placebo valable sur la facture future que devront assumer les administrations municipales. Qui plus est, le fait de restreindre le développement urbain dans une communauté régionale marque peut-être le début d'une nouvelle ère de sagesse dont feront preuve les administrateurs municipaux dans l'avenir.

Pourquoi, en réalité, faut-il que le périmètre urbain soit toujours plus grand, toujours plus loin du centre d'une agglomération? Pour que ses habitants puissent admirer des chevreuils et entendre le gazouillis des oiseaux? Pas sérieux. Certes, la qualité de vie n'est pas un aspect à négliger. Faut-il le rappeler, cette qualité de vie que l'on obtient ou croit obtenir en demeurant loin du béton et du bitume coûte quelque chose. Et souvent, elle coûte cher.

Doit-on renier ce qui a été accompli par le passé? Et clouer au pilori les urbanistes, gestionnaires et visionnaires pour cette urbanisation toujours plus éclatée? Nullement. Sauf qu'il est urgent que le conservatisme dame le pion à l'extravagance.

Dans l'ensemble du Québec, les élus municipaux devraient imiter le geste posé dans l'Outaouais. Et pas seulement sur la scène régionale. Chaque municipalité devrait s'en tenir à un développement réaliste, un développement marqué par la sobriété. Un développement qui puisse tirer le maximum des infrastructures déjà en place. Sans en ajouter.

Souvent éblouis par des projets de développement domiciliaire de prestige, les élus municipaux ont trop souvent accordé leur accord à des changements de zonage qui n'avaient pas leur raison d'être. Ils ont ainsi permis une utilisation injustifiée de certaines portions de leur territoire. On aura beau dire que les coûts inhérents à ces développements sont assumés par les propriétaires riverains, il n'en demeure pas moins qu'à long terme, l'ensemble des contribuables voit une partie de leurs taxes affectées à l'entretien de ces infrastructures.

Lorsque le ministre des Affaires municipales a refillé une facture de 500 millions \$ aux municipalités, les élus sont montés aux barricades. Ils cherchent maintenant une façon de se soustraire à la décision de Québec, une décision que l'on dit coulée dans le béton. Ils n'y parviendront sans doute pas.

Le monde municipal, à l'instar du reste de la société, doit aujourd'hui payer pour les pots qui ont été cassés dans le passé. Et aussi pour l'illogisme d'une certaine urbanisation antérieure.

Si les administrations municipales ne veulent pas se retrouver avec des problèmes insolubles d'accroissement des coûts d'infrastructure, elles doivent dès maintenant serrer la vis. Et ne plus plier au chantage de spéculateurs qui brandiront le traditionnel «si ça ne fonctionne pas ici, nous irons dans la municipalité voisine».

## TÉMOIGNAGE

### Sur les soins palliatifs

Monsieur Joachim Bastida  
Directeur, Hôpital Sainte-Croix  
Drummondville

Monsieur le directeur,

Nous venons d'accompagner notre mère dans ses derniers moments. Il y a trois semaines, nous apprenions qu'une tumeur au poumon avec métastase au cerveau pouvait l'emporter et nous avons voulu être avec elle dans ces moments difficiles et combien douloureux pour nous tous.

Après deux semaines de séjour à l'Hôpital Sainte-Croix, nous savions que l'état de la maladie de notre mère était irrévocable. Comme un membre de la famille la veillait constamment, nous avons tous pu observer, au-delà de la compétence du personnel, la surcharge de travail et le climat de fébrilité ou de morosité causé par le caractère compressif du système. Nous nous sommes alors sentis seuls, n'osant pas, par nos questions, ajouter à la tâche du personnel.

Une infirmière, heureusement, nous a informés de la pertinence à ce stade d'un environnement palliatif et nous a invités à en faire la demande expresse au médecin. Ce que nous avons fait. Nous nous étonnons toutefois que cette alternative ne soit pas d'emblée proposée par les médecins traitants!

Nous avons été touchés de voir combien le mandat du personnel infirmier de cette unité dépasse l'aspect curatif. L'attention portée à notre mère, cette façon de la considérer comme une personne et non seulement comme une patiente, lui a permis de vivre davantage la plénitude de ses derniers moments.

Nous, de la famille, avons été guidés et soutenus par les infirmières à toute heure du jour et de la nuit. Nous avons été informés des signes avant-coureurs de sa fin. Chacun a été invité à prévoir un temps plus intime pour exprimer ses messages, son amour, ses regrets, ses désirs. Un tel support, en des moments où même les plus forts se retrouvent démunis, nous a été d'un grand secours.

Nous éprouvons encore, à quelques jours du décès de maman, une immense gratitude envers le personnel de cette unité et nous espérons que l'accès à cette approche humaine de la souffrance et de la mort soit non seulement maintenue, mais s'élargisse davantage.



Archange Mondou Fréchette

L'existence de soins palliatifs à Drummondville et surtout leur excellente réputation contribuent par ailleurs à la crédibilité de notre hôpital. Il est donc essentiel qu'une unité de cette qualité et de cette importance continue de disposer des moyens nécessaires pour opérer efficacement.

Nous espérons qu'aucune pression politique ou économique ne vienne mettre en danger ce fleuron de l'hôpital Sainte-Croix. Dans une société qui «rationalise» tout, peut-on espérer, Monsieur le directeur, que cette qualité d'approche de la mort soit une valeur intouchable et qu'elle demeure accessible à tous?

Pour nous qui venons de vivre cette épreuve et pour tous ceux qui ont traversé la mort d'un conjoint, d'un enfant, d'un parent, la réponse est évidente. Mais pour vous, qu'en est-il?

Les enfants d'Archange Mondou Fréchette  
par Constance et Marie Fréchette  
Drummondville

c.c.: Mme Anne Plante,  
infirmière en chef des Soins palliatifs  
M. François Benoit,  
médecin coordonnateur aux Soins palliatifs  
M. Normand Jutras,  
député du comté de Drummond

L'hôpital Sainte-Croix, comme plusieurs institutions de niveau régional, ne compte pas dans son personnel médical les spécialistes en oncologie, neurologie, gériatrie dont nous aurions eu besoin. Cette carence nous a fort insécurisés. Quand il s'agit d'être chers, le «meilleur» n'est pas du luxe, mais une nécessité.

L'existence de soins palliatifs à Drummondville et surtout leur excellente réputation contribuent par ailleurs à la crédibilité de notre hôpital. Il est donc essentiel qu'une unité de cette qualité et de cette importance continue de disposer des moyens nécessaires pour opérer efficacement.

Nous espérons qu'aucune pression politique ou économique ne vienne mettre en danger ce fleuron de l'hôpital Sainte-Croix. Dans une société qui «rationalise» tout, peut-on espérer, Monsieur le directeur, que cette qualité d'approche de la mort soit une valeur intouchable et qu'elle demeure accessible à tous?

Pour nous qui venons de vivre cette épreuve et pour tous ceux qui ont traversé la mort d'un conjoint, d'un enfant, d'un parent, la réponse est évidente. Mais pour vous, qu'en est-il?



NDLR: La Tribune publie gratuitement les opinions des lecteurs. Les sujets d'intérêt local ou régional ont la priorité, et nous ne nous engageons pas à publier toutes les lettres reçues. Les lettres doivent être courtes et nous nous réservons le droit de les abréger. Chaque lettre doit être signée et comporter l'adresse complète de l'auteur avec son numéro de téléphone. Ces renseignements restent confidentiels, seuls les noms de l'auteur et de la ville d'origine apparaîtront dans le journal. Les lettres anonymes comme les lettres injurieuses ne seront pas publiées.

Le rédacteur en chef

## POINT DE VUE

### L'UNICEF menacé de disparition?

L'UNICEF, le Fonds international consacré exclusivement aux enfants les plus pauvres de la planète et d'une efficacité extraordinaire, est grandement mis en danger par un processus de réorganisation de l'ONU par son nouveau secrétaire-général, M. Kofi Annan. Cette réforme en vue d'une organisation plus efficace est sans doute nécessaire et positive, mais...

Maurice Strong, conseiller spécial, présentera à l'Assemblée générale un projet de fusion de l'UNICEF avec le PNUD (Programme alimentaire mondial et le Fonds des Nations Unies pour les activités de la population). Cette fusion ayant comme objectif sans doute louable de rationaliser les activités de l'ONU pour en réduire les coûts aurait des conséquences désastreuses pour les enfants du monde.

L'UNICEF est l'unique fonds de l'ONU consacré exclusivement au bien des enfants et à absolument besoin de conserver son identité distincte pour garder sa crédibilité et continuer à être financé par le gouvernement américain et le secteur privé.

Le 12 juin dernier, le président du sous-comité des Opérations étrangères du Comité des allocations budgétaires de la Chambre des représentants (responsables du financement de l'UNICEF) s'adressait ainsi au secrétaire général de l'ONU: «Je m'oppose fortement aux efforts visant à éliminer l'UNICEF ou à fusionner ses fonctions vitales avec toute autre organisation qui n'a pas comme engagement principal d'assister les enfants de notre planète. L'UNICEF jouit d'un vaste appui bi-partisan au Congrès grâce à sa réputation et à la nature de sa mission. Pour parler franchement, les autres agences de l'ONU ne peuvent pas en dire autant».

«Le Congrès, poursuivait-il, s'opposera unanimement à toute tentative visant à diluer la mission de l'UNICEF ou à détruire son intégrité. J'affirmerais en ce qui me concerne qu'il serait extrêmement difficile de recommander une contribution volontaire à une agence de développement des Nations Unies si cela signifiait la disparition de l'UNICEF, en nom ou en fait.» Le comité du Sénat sur les allocations budgétaires ajoutait que: «Le Comité s'op-

pose à tout plan ayant pour effet de diluer ou d'éliminer l'UNICEF, de façon directe ou indirecte».

Et pourtant, le 16 juillet, M. Strong présentera son projet de fusion à l'Assemblée générale qui a le pouvoir d'accepter ou de rejeter ce projet. Vers la mi-septembre commenceront les débats sur le sujet.

J'aimerais manifester ma vision



personnelle de l'UNICEF. Avec le Sommet mondial pour les enfants en 1990, l'UNICEF, appuyé par l'aide de différents pays, a entrepris une mobilisation mondiale pour sauver la vie de millions d'enfants: campagnes de vaccination, d'eau potable, de réhydratation orale, de contrôle mensuel des enfants et gravement anémiés devenaient en quelques mois de beaux bébés joufflus et cela, à la joie et à la fierté des mamans qui avaient contribué avec zèle à un tel succès.

Ce sont des cours d'alimentation alternative, en utilisant les germes du blé et du riz pilés, les feuilles vertes de différentes plantes, les écailles d'oeufs, les pelures de bananes, etc. pour les ajouter à l'alimentation déficiente des bébés pauvres. Avec le contrôle mensuel, il était possible de voir les miracles qui s'opéraient: des bébés rachitiques et gravement anémiés devenaient en quelques mois de beaux bébés joufflus et cela, à la joie et à la fierté des mamans qui avaient contribué avec zèle à un tel succès.

Travaillant en ces années-là dans une partie du Nord-Est du Brésil, j'ai vu de mes yeux ce que l'amour de l'hu-

manité et l'amour des enfants peuvent accomplir. Cela m'a aussi permis de constater l'efficacité et le sérieux de l'organisation et aussi son exigence pour des rapports détaillés et précis sur les activités réalisées.

J'en déduis que nous pouvons nous fier aux rapports fournis chaque année de façon détaillée et limpide par l'UNICEF, ce qui, malheureusement, est loin d'être le cas de tous les organismes. On dit qu'à la suite des actions posées par l'UNICEF, la mortalité infantile de par le monde des pauvres est passée de 50 000 par jour à 35 000. Un agir aussi efficace et transparent ne mérite-t-il pas l'appui de toutes les nations et dans le cas qui nous concerne, de l'ONU?

Pourquoi, M. Strong, mettre de côté ce qui a fait ses preuves et est apprécié par toutes les personnes qui ont une vision juste des choses? Monsieur Kofi Annan, secrétaire de l'ONU, nous osons espérer que vous userez de votre influence pour préserver l'identité et la liberté d'action de l'UNICEF.

Monique Roy  
Lennoxville

ADMINISTRATION		RÉDACTION		PUBLICITÉ		PRÉ-IMPRESSIION & PRODUCTION		COMPTABILITÉ		TIRAGE	
Raymond Tardif Président et éditeur	René Morin Vice-président Finances et administration	Jacques Pronovost Rédacteur en chef	Stéphane Lavallée Directeur de l'information Pierre Dubois Adjoint à la rédaction	François Fouquet Directeur	Alain LeClerc Adjoint au directeur	Michel Poulin Adjoint au directeur et responsable de la promotion	René Béliveau Directeur	André Roberge Michel Doyon Adjoints au directeur	André Corriveau Contrôleur	Julienne Poulin Gérante du crédit	André Custeau Directeur Serge Nadeau Adjoint au directeur

Lorsque vient le temps d'examiner les endroits les plus à risques en matière de noyade, la piscine s'impose d'emblée. Et contrairement à la croyance populaire, les noyades en motomarines représentent moins de un pour cent des tragédies enregistrées sur les différents plans d'eau. Il faut donc accentuer les efforts de prévention vers la piscine et les autres types d'embarcation.



Semaine de prévention de la noyade

# Au chapitre des tragédies, la piscine demeure l'ennemi no 1

Claude PLANTE  
Sherbrooke

Malgré toutes les «vagues» qu'elle provoque, la motomarine n'est que la «pointe de l'iceberg» en matière de noyades sur nos étendues d'eau. Pour ce qui est des dangers de noyade, il ne faut pas oublier de regarder à l'arrière de la maison, plus précisément vers la piscine, et du côté des autres embarcations.

C'est le message que voudrait lancer la Société de sauvetage en pleine Semaine de prévention de la noyade.

«Les noyades de conducteurs et de passagers de motomarines ne représentent que moins de un pour cent de tous les accidents par noyade au Québec», commente Stéphane Brochu, directeur à l'éducation du public de la Société.

«On en entend souvent parler car la motomarine occupe l'actualité par les temps qui courent. Surtout avec des accidents comme celui de Chambly la semaine dernière — où deux enfants ont connu la mort lorsque happés par un de ces engins. La pêche et les piscines provoquent cependant beaucoup plus de noyades que le loisir de la motomarine.»

On rapporte environ 130 noyades au Québec annuellement, de zéro à trois pour celles reliées à la motomarine. Il faut donc encore une fois accentuer l'effort vers les piscines et les autres embarcations, avance M. Brochu.

«Il y a des mesures préventives à respecter», dit-il.

«Maintenant, les piscines ont de plus en plus d'accès directs à la maison à cause des patios qui joignent les deux. Il faut installer une barrière qui se ferme toute seule avec un loquet de sécurité. Le système de filtration doit être installé à au moins cinq pieds de la piscine ou sous le patio afin qu'un enfant ne puisse s'en servir comme escalier pour avoir accès à l'eau. Il est aussi préférable de retirer les jouets de la piscine pour ne pas inciter les jeunes à aller les chercher.»

«Du côté des autres embarcations, il y a toujours les gilets de sauvetage qui font défaut. Les gens ne les portent pas toujours et méconnaissent les règlements. Nous avons vu des gens installer le gilet de sauvetage autour de la caisse de bière pour ne pas la perdre si le bateau chavirait... eux ne le portaient pas!»

Une nouvelle cible

Cette année, la Société de sauvetage ajoute une nouvelle cible à son programme de prévention: les traumatismes à la colonne vertébrale.

Combien de gens deviennent quadraplégiques ou perdent l'usage de membres après un accident nautique ou aquatique? demande Stéphane Brochu.

«Ce sont des accidents qui ne nous sont pas rapportés parce qu'il n'y a pas de mortalité. Nous estimons qu'il en coûte environ quatre millions de dollars à la société pour réhabiliter une personne quadraplégique et la rendre autonome.»

Dans la région, des activités de promotion auront lieu surtout demain, notamment à Sherbrooke et à Lennoxville, où des simulations de sauvetage lors d'un accident causant des blessures à la colonne vertébrale auront lieu.

À la Sûreté du Québec, dont quelques-uns de ses agents surveillent les lacs estriens depuis plusieurs années, on remarque que les plaisanciers se montrent de plus en plus ouverts à l'intervention policière.

Rock Forest

# Le départ de Richard Fabi fait l'unanimité

Michel MORIN

Rock Forest

À l'unanimité, les membres du conseil municipal de Rock Forest ont décidé de ne pas renouveler le contrat de travail de Richard Fabi, leur directeur général, qui quittera donc son emploi le 31 décembre prochain.

Et contrairement à ce que soutenait récemment le maire Bertrand Delisle, la décision de ne pas renouveler son contrat de travail a été prise il y a de cela plusieurs semaines. C'est ce qu'a confirmé, pour ainsi dire, le conseiller et maire suppléant, Jean-Guy Dion, invité à commenter ce dossier.

«À ma connaissance, la décision de ne pas renouveler le contrat de M. Fabi a été prise le 2 juin, en atelier de travail. Et d'après ce que je me souviens, la décision était unanime, de commenter M. Dion, en l'absence du maire Delisle. C'était décidé depuis un bon petit bout de temps.»

À ses yeux, c'est probablement l'unanimité qui s'est créée autour du non renouvellement du contrat de travail de Richard Fabi qui explique que la résolution adoptée en ce sens lors de l'assemblée du 7 juillet n'ait pas été proposée ni appuyée par aucun des six conseillers municipaux.

«Ça s'est fait sans trop de préparation. Et c'est vrai que le sujet n'avait pas été inscrit à l'ordre du jour. Probablement que M. Fabi ne voulait pas inscrire l'item du non renouvellement de son contrat à l'ordre du jour. Peut-être se sentait-il mal à l'aise de le faire. Dans le fond, ça s'est fait sans trop de préparation simplement parce que nous en avions discuté il y a quelques semaines.»

Jean-Guy Dion, qui présidera la prochaine assemblée du conseil de Rock Forest le 4 août prochain, indique que le processus de sélection visant à trouver un successeur à Richard Fabi sera lancé dans quelques semaines. Le contrat de travail de l'actuel directeur général prend fin le 31 décembre prochain.

«Je suis certain que nous pourrions compter sur la collaboration de M. Fabi. Nous allons certainement retenir les services d'une firme spécialisée pour trouver un remplaçant à notre directeur général. Et M. Fabi devrait nous aider dans ce sens-là. J'ai à le rencontrer sous peu et il va sûrement participer au processus de sélection.»

Richard Fabi n'a pas voulu commenter, hier, le non renouvellement de son contrat de travail.

LA VENTE LA PLUS PERCUTANTE DE L'ANNÉE EST DE RETOUR!

# LA VENTE GOLOSSALE

CHRYSLER



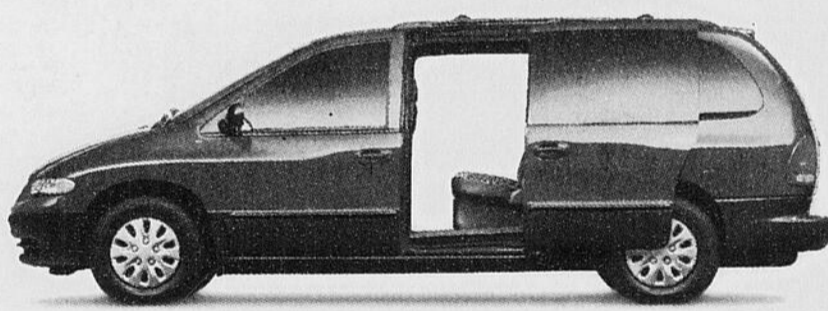
OFFRE SPÉCIALE QUANTITÉS LIMITÉES

Remise additionnelle consentie sur les modèles 3 portes 1997 en stock.  
**19 788 \$\***

DODGE CARAVAN/PLYMOUTH VOYAGER 1997

Ensemble 24T :

- Moteur V6 de 3 litres • Climatiseur • Transmission automatique
- Deux sacs gonflables • Radio AM/FM stéréo
- Sièges à roulettes Easy OUT<sup>MC</sup>



La seconde porte coulissante est offerte sans frais supplémentaires sur tous les modèles 1997.

**20 288 \$\*** ou **229 \$\*\***  
par mois. Location, terme de 30 mois.

Comptant initial de 2780 \$

DODGE CARAVAN/PLYMOUTH VOYAGER 1997

Ensemble 24T + GKD :

- Moteur V6 de 3 litres • Climatiseur • Transmission automatique
- Deux sacs gonflables • Radio AM/FM stéréo
- Sièges à roulettes Easy OUT<sup>MC</sup>



**20 388 \$\*** ou **259 \$\*\***  
par mois. Location, terme de 30 mois.

Comptant initial de 3724 \$

CHRYSLER INTREPID 1997

Ensemble 22C :

- Moteur V6 de 3,3 litres • Climatiseur • Deux sacs gonflables
- Transmission automatique à 4 rapports • Radio-cassette AM/FM stéréo • Vitres et verrouillage des portes électriques
- Phares antibrouillard



**17 788 \$\*** ou **219 \$\*\***  
par mois. Location, terme de 30 mois.

Comptant initial de 2821 \$

DODGE STRATUS/PLYMOUTH BREEZE 1997

Ensemble 24A :

- Moteur 2,4 litres à 16 soupapes et 150 chevaux • Climatiseur
- Deux sacs gonflables • Volant inclinable • Transmission automatique à 4 rapports • Radio AM/FM stéréo • Poutres de renfort latérales
- Régulateur de vitesse

CHRYSLER INSCRIRA VOTRE NOM SUR LE SENTIER TRANSCANADIEN!

Chrysler est l'un des commanditaires fondateurs du projet de Sentier Transcanadien. Ainsi, au moment de l'achat ou de la location de n'importe quel véhicule Chrysler en juillet, août et septembre, nous achèterons un mètre du Sentier de votre part et nous afficherons votre nom de façon permanente dans le pavillon de votre choix bordant le Sentier. Passez voir votre concessionnaire Chrysler.



Association publicitaire des concessionnaires Chrysler Inc.



\* Toutes remises incluses. Taxe sur le climatiseur incluse. Transport, immatriculation, taxes et assurances en sus. Offre d'une durée limitée. Détails chez les concessionnaires participants.  
\*\* Tarif mensuel établi d'après la description des véhicules ci-haut. Location, terme de 30 mois. Comptant initial ou échange équivalent. Le premier versement sera exigé. Taxe sur le climatiseur incluse. Transport, immatriculation, taxes et assurances en sus. Sous réserve de l'approbation de Crédit Chrysler Canada Ltée. Location pour usage personnel. Rachat non requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 51 000 km, au taux de 9¢ le km. Offre d'une durée limitée, chez les concessionnaires participants. Ces offres sont mutuellement exclusives et ne peuvent être combinées à aucune autre. Le concessionnaire peut louer ou vendre à un prix moindre. Jusqu'à épuisement des stocks.

# CAVVA CHALLENGER

CHEZ

## DELUXE

### PONTIAC-BUICK-GMC

**0\$**  
COMPTANT  
(SUR LA PLUPART DES VÉHICULES)

FINANCEMENT

# 3,9%

0 À 48 MOIS  
(SUR CERTAINS MODÈLES)

## SUNFIRE GTX 97



**249\$**  
36 MOIS

Mise de fonds ou échange équivalent	Mensualité Location 36 mois
2 000 \$	189 \$/mois
1 000 \$	219 \$/mois
0 \$	249 \$/mois

2 coussins gonflables

## SUNFIRE 97



Moteur 2.2 litres développant 120 chevaux • boîte manuelle 5 vitesses • deux (2) coussins gonflables • freins antiblocage (ABS) aux 4 roues • radio AMFM stéréocassette • vitres teintées • aileron arrière • et plus

**249\$**  
36 MOIS

AVEC BOÎTE AUTOMATIQUE

## FIREFLY 97



**189\$**  
36 MOIS

(0\$ comptant: 249\$/mois, 1000\$ comptant: 219\$/mois, 2000\$ comptant: 189\$/mois) - 4 portes, moteur 2.2 litres développant 120 chevaux • boîte automatique • deux (2) coussins gonflables • freins antiblocage (ABS) aux 4 roues • AMFM stéréocassette • vitres teintées • et beaucoup plus

(0\$ comptant: 189\$/mois, 1000\$ comptant: 159\$/mois, 2000\$ comptant: 130\$/mois) Boîte manuelle 5 vitesses • deux (2) coussins gonflables • suspension indépendante aux 4 roues • dégivreur électrique arrière • vitres teintées • rétroviseurs sports • et plus

## GRAND AM SE

150 CHEVAUX



**296\$**  
36 MOIS

(0\$ comptant: 359\$/mois, 1000\$ comptant: 327\$/mois, 2000\$ comptant: 296\$/mois) • Moteur 4 cylindres, 2.4 litres de 150 chevaux • boîte automatique 4 rapports • freins antiblocage (ABS) aux 4 roues • climatiseur • deux (2) coussins gonflables • vitres électriques • régulateur de vitesse • AMFM stéréocassette • et plus

## SUPER SPECIAL

### SUNRUNNER 4X4 DÉCAPOTABLE à



**13 996\$**

NEUF

## JIMMY



**339\$**  
36 MOIS

4 portes • 4 X 4 • différentiel autobloquant • modèle SLE tout équipée

## TRANS SPORT 97



**339\$**  
36 MOIS

Mise de fonds ou échange équivalent	Mensualité Location 36 mois
2 000 \$	276 \$/mois
1 000 \$	307 \$/mois
0 \$	339 \$/mois

Moteur V-6 de 3,4 litres • boîte automatique • climatiseur • espace 7 passagers • freins antiblocage (ABS) aux 4 roues • coussins gonflables • radio AM/FM stéréocassette • et plus encore.

## SAFARI 97



**319\$**  
36 MOIS

(0\$ comptant: 319\$/mois, 1000\$ comptant: 288\$/mois, 2000\$ comptant: 256\$/mois) Moteur V6 de 4,3 litres • boîte automatique • climatiseur • espace 8 passagers • AmFm stéréocassette

## SUNFIRE 4 PORTES PRESQUES NEUFS



Bas kilométrage

**16 996\$**

SEULEMENT **2\$** EN STOCK

## PICK UP SIERRA SL SPÉCIAL-97 1/2 TONNE



**239\$**  
36 MOIS

Moteur V6 • boîte manuelle 5 vitesses • deux (2) coussins gonflables • AM/FM stéréo • fini tissu et plus

**0\$**  
COMPTANT

## Le choix GM des gens d'ici!

# (819) 569-9351

## DELUXE PONTIAC-BUICK-GMC

### SHERBROOKE

1567, rue King Ouest, Sherbrooke

\*Ces offres ont une durée limitée, s'appliquent aux modèles en inventaire seulement et sont sujettes à changements. Les mensualités sont basées sur des programmes de location de 36 mois. Comptant (ou échange équivalent) pour Jimmy, 3000\$. Sont inclus dans les mensualités: Frais de préparation et 60 000 kilomètres (8¢ km. excédentaire). Les taxes, frais transport et d'immatriculation sont en sus. Tout financement est sujet à approbation de crédit et les photos sont à titre indicatif. Un rabais spécial est offert aux diplômés (voir détails sur place). Pour de plus amples détails voyez Deluxe Pontiac-Buick-GMC: Le choix GM... des gens d'ici. A bientôt.